

Avis et contributions

Mandature 2013-2015



Conseil économique,
social et
environnemental
régional
Rhône-Alpes

*La société civile
dans sa diversité*



Mise à jour DECEMBRE 2015

Rhône-Alpes Région

Conseil économique, social et environnemental
régional

Sommaire

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	5
COLLECTIVITE TERRITORIALE.....	7
CULTURE.....	8
ECONOMIE	8
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	9
ENVIRONNEMENT.....	10
EUROPE.....	12
FINANCES.....	13
FORMATION PROFESSIONNELLE	15
INNOVATION	16
NUMERIQUE	16
PROSPECTIVE	17
SOCIAL	19
TRANSPORT.....	20

Contact

Marie-Caroline WUILLOT, Chargée de documentation
Ligne directe : 04 26 73 49 80 - marie-caroline.wuillot@auvergnerhonealpes.eu

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Fait métropolitain et fait régional en Rhône-Alpes. Séance du 15-12-2015, contribution n°2015-19

Le fait métropolitain, défini comme la capacité d'accès à des têtes de réseau d'échanges et de création de valeur, est particulièrement prégnant en Rhône-Alpes du fait de son réseau de villes, de la proximité de la métropole lémanique et, demain, de l'apport du pôle clermontois au sein de la nouvelle région. Le fait régional, phénomène récent, a été globalement favorable à Rhône-Alpes en irriguant le territoire de manière exceptionnelle. Face à la crise des finances publiques et à la nouvelle donne territoriale, le CESER appelle à prendre des initiatives pour stimuler le développement local notamment en tissant des réseaux de territoires en Rhône-Alpes et en recentrant l'action publique sur quelques enjeux majeurs.

METROPOLE/METROPOLISATION/AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE/DEVELOPPEMENT LOCAL/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Contrat de plan Rhône-Alpes 2015-2020. Séance du 26-02-2015, avis n°2015-03

Saisi pour avis sur le projet de contrat de plan 2015-2020, le CESER note que le projet engage une enveloppe importante d'investissements structurants avec un effort accru de concertation et de territorialisation. Pour le CESER la valeur ajoutée de la contractualisation est inégale selon les thématiques. Aussi l'assemblée sera-t-elle attentive à la mise en œuvre de ce contrat et à sa mise en perspective au regard des fonds européens et dans le cadre de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION/POLITIQUE REGIONALE/ REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Bilan d'exécution du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 au 31/12/2013. Séance du 24-09-2014, avis n°2014-10

Consulté par le Conseil régional sur le bilan d'exécution du contrat de projets Etat-Région, le CESER prend acte d'un rythme d'exécution globalement satisfaisant. Il observe néanmoins un retard pour certaines opérations en matière d'enseignement supérieur ou de transport, qu'il convient de finaliser rapidement, dans l'attente d'un contrat de plan 2014-2020 aux contours encore indéfinis.

CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION/BILAN/POLITIQUE REGIONALE/ REGION
RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Le rôle des différents acteurs de la société civile organisée dans les territoires de Rhône-Alpes et modalités de collaboration. Actes des débats du 08-07-2014, Lyon

Afin d'améliorer la présence du CESER sur les territoires de Rhône-Alpes, l'assemblée consultative a souhaité organiser une rencontre avec les conseils de développement. La première partie de la rencontre s'organise autour d'échanges d'expériences : historique des relations CESER/Conseils de développement, pistes de collaboration, témoignages de trois conseils de développement. A la suite de cette première séquence, trois ateliers ont été organisés dans le but de réfléchir à l'amélioration des modalités de coopération et d'échanges entre les conseils de développement et le CESER. La rencontre s'est terminée avec l'éclairage d'Henri Jacot, membre du bureau du conseil de développement du Grand Lyon.

CESER/CONSEIL DE DEVELOPPEMENT/SOCIETE CIVILE ORGANISEE/RHONE-ALPES

[*Télécharger les actes*](#)

Priorités pour le contrat de plan 2014-2020. Séance du 10-06-2014, contribution n°2014-07

Après des observations d'ordre général sur l'ensemble des dossiers, et notamment la faiblesse de la dimension stratégique et l'absence de réelle mise en perspective du contrat de plan, le CESER fait part de ses remarques sur les 8 dossiers thématiques, ainsi que sur le document de préfiguration du contrat interrégional Plan Rhône, en s'appuyant sur ses travaux antérieurs.

CONTRAT DE PLAN/POLITIQUE REGIONALE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Révision du schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif du Jura. Séance du 10-02-2014, avis n°2014-01

Le Comité de Massif du Jura ayant procédé à une actualisation de son schéma interrégional, les assemblées régionales sont appelées à se prononcer. Le CESER prend acte d'un document bien présenté, avec un diagnostic enrichi et des éléments nouveaux intéressants qui viennent compléter les enjeux. Il souhaite qu'il soit bien traduit dans les contrats de plan et les programmes opérationnels des fonds européens pour 2014-2020.

SCHEMA INTERREGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF DU JURA/FRANCHE-COMTE/RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Consultation sur la modification de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise sur l'espace interdépartemental de Saint-Exupéry. Séance du 13-12-2013, avis n°2013-28

Le CESER répond à une obligation légale de consultation sur une modification de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise dans l'espace interdépartemental de Saint-Exupéry. Il estime que l'économie générale et le caractère opposable de cette directive ne sont pas compromis par cette modification et souligne l'importance de favoriser dans ce secteur

l'implantation de plateformes multimodales répondant à la demande des chargeurs. Le CESER partage également les nouvelles prescriptions de la DTA permettant de concilier le développement économique avec une meilleure préservation des espaces naturels et agricoles.

DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT/METROPOLE/AEROPORT DE LYON
SAINT-EXUPERY/URBANISME/LOGISTIQUE/FONCIER

[Télécharger l'avis](#)

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Fixation du chef-lieu provisoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Séance du 18-06-2015, avis n°2015-10

La loi n° 2015-29 du 16-01-2015, relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, prévoit la fixation du chef-lieu des régions nouvelles par décret simple pris avant le 31-12-2015. A ce titre, le projet de décret transmis pour avis par le préfet de la Région Rhône-Alpes prévoit que pour Auvergne-Rhône-Alpes le chef lieu provisoire sera fixé à Lyon ; l'Exécutif régional proposant de soutenir ce choix, le CESER Rhône-Alpes approuve ce projet d'avis.

DECENTRALISATION/REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES/CHEF-LIEU/REGION/REGION RHONE-ALPES/REGION AUVERGNE/REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur les travaux d'évaluation menés en 2014. Séance du 18-06-2015, avis n°2015-06

Appelé à formuler ses observations sur les travaux d'évaluation menés au cours de l'année 2014, le CESER Rhône-Alpes fait part de ses remarques et propositions sur 3 grands dossiers : mise en place d'indicateurs de pilotage des programmes européens ; évaluation de la valeur ajoutée de la gouvernance et du pilotage du Contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle (CPRDFP) ; évaluation de la mobilité internationale des étudiants.

EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/CPRDFP/ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/POLITIQUE DE L'EMPLOI/INSERTION PROFESSIONNELLE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Avis sur les travaux d'évaluation menés par la Région en 2013. Séance du 10-06-2014, avis n°2014-06

Après un rappel des travaux d'évaluation menés par la Région en 2013, l'avis du CESER s'intéresse plus particulièrement à trois documents concernant : le dispositif expérimental régional "projet formation emploi", l'étude relative aux rôles et missions des conseils locaux de développement, et la mesure des effets emploi des politiques économiques relevant du programme opérationnel des fonds européens Feder et du contrat de projet Etat-Région 2007-2013. En conclusion, le CESER fait part de ses suggestions pour l'ensemble des travaux d'évaluation.

EVALUATION DES POLITIQUES REGIONALES/POLITIQUE DE L'EMPLOI/POLITIQUE ECONOMIQUE/CONSEIL DE DEVELOPPEMENT/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

CULTURE

Le cinéma et la médiation culturelle. Séance du 13-10-2015, contribution n°2015-12

Pour continuer à faire vivre et apprécier le cinéma, il faut à la fois amener le public dans les salles et aller vers le public avec des actions de médiation culturelle. Pour le CESER, il faut défendre la complémentarité des types de salles et l'aide aux salles de proximité. Ce soutien aux salles se combine avec celui apporté à la production, très développée en Rhône-Alpes, et dont les retombées économiques sont importantes. Cependant, ce modèle est à réinventer en permanence pour l'adapter aux nouvelles pratiques liées, entre autres, aux nouvelles technologies. Les liens entre cinéma, culture, innovation technologique, réalité économique des territoires et médiation culturelle doivent guider la continuité du soutien apporté.

CINEMA/SALLE DE PROXIMITE/MULTIPLEXE/MEDIATION CULTURELLE/PRACTIQUE CULTURELLE/ECONOMIE CULTURELLE/POLITIQUE CULTURELLE/DEMOCRATISATION CULTURELLE/FESTIVAL/LIEN SOCIAL/EDUCATION A L'IMAGE/NUMERIQUE/TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

ECONOMIE

Questions et défis autour de l'investissement en Rhône-Alpes. Séance du 15-12-2015, note n°2015-22

Dans un contexte marqué par une croissance européenne relativement atone, la question de l'investissement public et privé se pose de plus en plus. Elle fait l'objet de réflexions à l'échelle européenne et nationale. Le CESER a souhaité mener une réflexion sur le sujet sous un angle régional, en posant les termes de la problématique et en soulevant les principales questions qui peuvent se poser.

INVESTISSEMENT/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/INFRASTRUCTURE/RHONE-ALPES

Leviers du développement économique en Rhône-Alpes. Séance du 15-12-2015, contribution n°2015-18

A la veille d'une nouvelle étape pour l'organisation régionale, les thématiques du développement économique et de l'emploi restent prioritaires en Rhône-Alpes. Aussi, le CESER a-t-il souhaité analyser les leviers de développement mobilisables sur le territoire et a identifié huit axes comme leviers de développement. A partir de ces huit axes le CESER propose quatre pistes de travail à approfondir pour stimuler le développement et enrichir le débat régional.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/ATTRACTIVITE REGIONALE/TRANSITION ECOLOGIQUE/TRANSITION ENERGETIQUE/NUMERIQUE/SERVICES/INDUSTRIE/AGRICULTURE/TOURISME/FORET/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Industrie du futur, métiers de demain. Colloque du 24-11-2015, Lyon

Pour la 4ème édition de leur colloque annuel, le CESER Rhône-Alpes et l'AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes et Auvergne) se sont intéressés à l'industrie du futur et aux métiers de demain. La formation constitue en effet l'un des 5 piliers du plan gouvernemental pour l'Industrie du futur. La montée en compétences des salariés de l'industrie et la formation des prochaines générations aux nouveaux métiers sont la première condition de son succès. Elles accompagnent la présence accrue du numérique et de la robotisation dans l'usine, indispensables pour la compétitivité des usines dans de nombreux secteurs et donc in fine pour la création d'emplois en France. Trois tables rondes étaient consacrées respectivement aux relations entreprises-écoles, aux nouveaux métiers et nouveaux outils pédagogiques, ainsi qu'aux aspects managériaux et humains de l'industrie du futur, notamment à travers l'acceptabilité de la transition numérique.

INDUSTRIE/INNOVATION/NUMERIQUE/FORMATION
PROFESSIONNELLE/PEDAGOGIE/MANAGEMENT/ORGANISATION DU TRAVAIL

[*Télécharger les actes*](#)

Enseignement supérieur, recherche et dynamiques territoriales.

Séance du 24-11-2015, contribution n°2015-17

L'état des lieux des principaux pôles d'enseignement supérieur en Rhône-Alpes a permis d'identifier des ambitions et des modèles d'implantation, mais aussi de dégager des bonnes pratiques pour chaque site. Ces différents exemples ont montré l'intérêt d'une offre de proximité répartie sur le territoire régional pour faciliter l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur et assurer un développement économique et social équilibré des territoires. Dans un contexte de contrainte sur les moyens et de hausse des effectifs d'étudiants, il convient d'identifier les conditions de réussite de cette organisation territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de l'intervention régionale dans ce domaine. Compte tenu de l'implication historique de la Région Rhône-Alpes, l'affirmation d'une vision régionale doit s'appuyer sur un pilotage renforcé, permettant de garantir l'effet levier et la coordination de cette politique.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/UNIVERSITE/GRANDES ECOLES/COMMUNAUTE
D'UNIVERSITES ET D'ETABLISSEMENTS/STRATEGIE REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Innovier pour apprendre et apprendre pour innover : innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, développement économique et social. Colloque du 18-11-2014, Lyon

Partant du constat selon lequel les innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur et le développement économique des territoires sont intimement liés, le colloque a réuni à la fois des experts de la pédagogie de l'enseignement supérieur, des enseignants chercheurs porteurs d'initiatives originales en Rhône-Alpes et des chefs d'entreprise particulièrement sensibles à ces enjeux. Les différents intervenants se sont interrogés sur la place croissante des contenus numériques, des réseaux sociaux et les nouveaux modes d'apprentissage qui y sont associés (MOOC, pédagogie inversée...). Dans un second temps, une table ronde proposait aux participants d'imaginer l'école du futur et les conséquences des innovations pédagogiques sur les établissements

de demain.

PEDAGOGIE/INNOVATION PEDAGOGIQUE/TRANSMISSION DES SAVOIRS/MOOC

[Télécharger les actes](#)

Compétences et appétences pour l'industrie. Colloque du 31-01-2013, Metrotech, Saint-Etienne

L'objectif de ce colloque co-organisé par le CESER Rhône-Alpes, l'Alliance des grandes écoles Rhône-Alpes et Auvergne (AGERA) et l'Institut Confluences, un « think tank » dédié aux problématiques industrielles de la région Rhône-Alpes, était de s'interroger sur les réponses apportées par les grandes écoles et l'université aux besoins en compétences des entreprises industrielles en Rhône-Alpes. Deux ateliers étaient organisés, l'un sur le thème des relations entre système de formation et monde industriel, le second atelier étant quant à lui consacré au rôle des réseaux, pôles de compétitivité, clusters et branches pour faire émerger les besoins de formation.

INDUSTRIE/FORMATION PROFESSIONNELLE/GRANDES
ECOLES/UNIVERSITE/INGENIEUR/POLE DE COMPETITIVITE

[Télécharger les actes](#)

ENVIRONNEMENT

Pour l'amplification des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Séance du 24-11-2015, contribution n°2015-16

Après un panorama succinct des acteurs rhônalpins de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le CESER note la nécessité de développer une plus grande coordination entre tous pour favoriser les relations et assurer une réelle efficacité des actions d'EEDD dans tous les secteurs de la vie (scolarité, monde professionnel, vie quotidienne). A partir de ce constat, le CESER étudie plus particulièrement deux secteurs importants, dont l'implication est moins identifiée dans le domaine de l'EEDD (l'enseignement supérieur et la recherche et le monde économique) et apporte des préconisations dans ce sens.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT
DURABLE/ECORESPONSABILITE/ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/TOURISME/TRAVAUX
PUBLICS/INDUSTRIE/AGRICULTURE/SYLVICULTURE/ARTISANAT/RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

Projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) sur le bassin Loire-Bretagne. Séance du 14-04-2015, avis n°2015-05

Sollicité par le Président du Comité de bassin Loire-Bretagne et le Préfet coordonnateur de ce même bassin, le CESER a rendu un avis commun sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), applicables entre 2016 et 2021. S'appuyant sur ses travaux antérieurs, sur l'audition de représentants de l'Etat et sur des recherches complémentaires, le CESER note que les objectifs

environnementaux affichés pour 2021 dans le projet de SDAGE Loire-Bretagne sont ambitieux. Il prend acte du nouveau document soumis à consultation qu'est le PGRI, centré sur la thématique du risque d'inondation et apporte des recommandations afin de compléter les deux documents finaux soumis à consultation.

SDAGE/PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION : PRGI/EAU/MILIEU
AQUATIQUE/BASSIN VERSANT/INONDATION/CRUE/RISQUES NATURELS/LOIRE
(FLEUVE)/RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) sur le bassin Rhône-Méditerranée. Séance du 14-04-2015, avis n°2015-04

Sollicité par le Président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée et le Préfet coordonnateur de ce même bassin, le CESER a rendu un avis commun sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), applicables entre 2016 et 2021. S'appuyant sur ses travaux antérieurs, sur l'audition de représentants de l'Etat et sur des recherches complémentaires, le CESER note que les objectifs environnementaux affichés pour 2021 dans le projet de SDAGE Loire-Bretagne sont ambitieux. Il prend acte du nouveau document soumis à consultation qu'est le PGRI, centré sur la thématique du risque d'inondation et apporte des recommandations afin de compléter les deux documents finaux soumis à consultation.

SDAGE/PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION : PRGI/EAU/MILIEU
AQUATIQUE/BASSIN VERSANT/INONDATION/CRUE/RISQUES NATURELS/RHÔNE
(FLEUVE)/RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Santé et environnement : la maîtrise des risques urbains. Rencontre CESER Rhône-Alpes/CPPCC Shanghai du 17-07-2014, Hôtel de Région, Lyon

Le CESER Rhône-Alpes et la CPPCC (la conférence consultative politique du peuple chinois) ont souhaité faire vivre leur accord de coopération à travers une rencontre entre les deux institutions. Le thème de la santé et de l'environnement vus par le prisme de l'aménagement, de la gouvernance des villes et de la maîtrise des risques urbains se sont imposés. Parmi les thématiques abordées, citons l'éducation à l'environnement et au développement durable, la pollution de l'air à Shanghai, la gouvernance en matière de santé-environnement, l'environnement et les déterminants de la santé, ou encore l'environnement et l'acceptabilité sociétale.

ENVIRONNEMENT/SANTE/SANTE ENVIRONNEMENTALE/POLLUTION/POLLUTION
ATMOSPHERIQUE/RISQUES INDUSTRIELS/CHINE/SHANGHAI

[Télécharger les actes](#)

L'Europe un territoire d'opportunités pour les acteurs économiques et sociaux rhônalpins. Séance du 15-12-2015, contribution n°2015-21

Face aux crises successives que traverse l'Europe, le CESER pose l'enjeu de l'ouverture des acteurs économiques et sociaux vers l'Europe comme fait majeur pour le développement économique de la région. Après avoir clarifié le positionnement de Rhône-Alpes en Europe et les grands enjeux pour les entreprises rhônalpines, le CESER décrit les principales opportunités et analyse les difficultés rencontrées et les freins à lever. Pour le CESER, c'est en favorisant la mobilité des jeunes en Europe, en impulsant des projets d'innovation sociale, en permettant à davantage de PME de s'inscrire dans des projets collaboratifs de recherche et d'innovation, et d'accéder aux marchés européens, que le sentiment d'appartenance à l'Europe pourra se renforcer. L'ouverture vers l'Europe constitue ainsi un premier pas pour permettre aux acteurs économiques et sociaux de se tourner durablement vers l'international.

EUROPE/EUROPE SOCIALE/DIALOGUE SOCIAL/PME/COMMERCE
INTERNATIONAL/FONDS EUROPEEN/ERASMUS+/HORIZON 2020/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Consultation européenne : une stratégie de l'Union européenne pour la région alpine. Séance du 07-10-2014, avis n°2014-01B

Sollicitée pour élaborer une stratégie de l'Union européenne pour la macrorégion alpine, la Commission européenne a lancé une consultation publique. Invité par le Conseil régional à faire part de ses priorités dans le cadre de cette consultation, le CESESR revient sur le concept de macrorégion et sur la tradition de coopération entre Etats et Régions alpines, il répond ensuite aux questions adressées par la Commission européenne et présente ses propositions pour favoriser la mobilisation des organisations socio-professionnelles et impulser une dynamique autour de projets structurants.

POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/COOPERATION
TRANSFRONTALIERE/COOPERATION TRANSNATIONALE/MONTAGNE/ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

La programmation 2014-2020 des politiques régionales européennes en Rhône-Alpes : complément à l'avis du 10 juin 2014. Séance du 24-09-2014, avis n°2014-12

Cet avis fait suite à un précédent avis rendu en juin 2014 et met en lumière les arbitrages rendus suite aux négociations conduites. Pour le CESER, cette période de négociation aura permis au Conseil régional de développer un étroit dialogue avec les services de la Commission européenne et de défendre les enjeux prioritaires de la Région.

POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE/FONDS
STRUCTURELS/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

La programmation 2014-2020 des politiques régionales européennes en Rhône-Alpes. Séance du 10-06-2014, avis n°2014-08

Après une première partie à visée pédagogique, reprenant tous les enjeux et perspectives des politiques régionales européennes en Rhône-Alpes, le CESER fait part de ses remarques et propositions pour dynamiser le partenariat régional, renforcer l'efficacité des dispositifs déployés en région et donner corps au projet européen en Rhône-Alpes.

POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE/POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE/FONDS STRUCTURELS/ REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

FINANCES

Décision modificative budgétaire n°2 pour l'exercice budgétaire 2015. Séance du 13-10-2015, avis n°2015-14

Consulté sur le projet de décision modificative budgétaire, le CESER fait part de ses observations sur les autorisations de programme pluriannuelles et l'évolution du budget de crédits de paiement. Le projet soumis présente un caractère particulier, avec la double fonctionnalité d'ajuster les crédits 2015 et de gérer la phase transitoire de mise en place de la nouvelle Région et d'une nouvelle assemblée politique.

DECISION MODIFICATIVE/BUDGET REGIONAL/FISCALITE LOCALE/TER/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Décision modificative budgétaire n°1 pour l'exercice budgétaire 2015. Séance du 18-06-2015, avis n°2015-08

Consulté sur le projet de décision modificative budgétaire, le CESER fait part de ses observations sur les autorisations de programme pluriannuelles et l'évolution du budget de crédits de paiement. Un décalage dans le temps de livraison et de paiement de rames ferroviaires permettant de mandater des dépenses nouvelles, notamment pour l'exploitation des TER, le CESER s'interroge cependant sur ce choix, alors que la fréquentation s'érode. Il note également que ce retard de livraison constitue, en investissement, la variable d'ajustement de l'équilibre budgétaire.

DECISION MODIFICATIVE/BUDGET REGIONAL/FISCALITE LOCALE/TER/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Compte administratif 2014. Séance du 18-06-2015, avis n°2015-07

Après avoir analysé le budget régional exécuté en 2013, le CESER constate que les marges de manœuvre sont très faibles et appelle à conforter l'effort de maîtrise des dépenses régionales.

COMPTE ADMINISTRATIF/BUDGET REGIONAL/FINANCES LOCALES/ENDETTEMENT/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

Budget primitif pour 2015. Séance du 21-01-2015, avis n°2015-01

Dans son avis, le CESER approuve le projet du Conseil régional de s'inscrire dans la continuité en matière budgétaire. Il appelle cependant à la prudence, soulignant combien le budget 2015 sera marqué par 6 événements majeurs pour son avenir : la mise en œuvre des nouvelles politiques de formation continue et d'apprentissage ; la négociation d'un nouveau CPER ; la négociation d'une nouvelle convention d'exploitation des TER ; la prise en charge de la gestion des fonds européens ; l'adaptation à un nouveau contexte territorial relatif aux compétences des collectivités locales ; la préparation de la réunion des deux régions Rhône-Alpes et Auvergne.

BUDGET PRIMITIF/BUDGET REGIONAL/FINANCES LOCALES/FISCALITE
LOCALE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Décision modificative budgétaire n°2 pour 2014 et Orientations budgétaires pour 2015. Séance du 9-12-2014, avis n°2014-15

Le CESER prend acte de la décision modificative budgétaire n°2 pour 2014 qui permettra d'assurer la continuité des paiements d'ici le vote du budget primitif 2015 en janvier. Il relève la continuité globale des orientations budgétaires 2015 avec les exercices antérieurs, à l'occasion d'une année charnière avant modification des périmètres de la Région et engagement de nouveaux programmes. Constatant le niveau élevé d'endettement, le CESER préconise des choix de priorités et une maîtrise renforcée des dépenses.

DECISION MODIFICATIVE/ORIENTATION BUDGETAIRE/BUDGET
REGIONAL/FINANCES LOCALES/ REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Décision modificative budgétaire pour l'exercice 2014. Séance du 24-09-2014, avis n°2014-11

Consulté sur le projet de décision modificative budgétaire, le CESER fait part de ses observations sur les autorisations de programme pluriannuelles et l'évolution du budget de crédits de paiement.

DECISION MODIFICATIVE/BUDGET REGIONAL/FISCALITE LOCALE/ REGION RHONE-
ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Compte administratif 2013. Séance du 10-06-2014, avis n°2014-05

Après avoir analysé le budget régional exécuté en 2013, le CESER fait part de ses observations et se montre préoccupé par le niveau d'endettement de la Région. Aussi, sauf à connaître une réforme fiscale locale nationale apportant de nouvelles marges de manœuvre aux Régions, ou à devoir assumer une réduction drastique de la capacité d'investissement, la Région devra porter un effort prioritaire à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF/BUDGET REGIONAL/FINANCES
LOCALES/ENDETTEMENT/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Budget primitif pour 2014. Séance du 13-12-2013, avis n°2013-27

Comme chaque année, le CESER fait part de ses observations sur l'évolution des recettes et des dépenses. Il constate pour cette année une forte tension budgétaire poussant l'endettement à la hausse et encourage le Conseil régional à poursuivre la recherche de l'efficacité des interventions, et ce surtout dans le champ des compétences régionales.

BUDGET REGIONAL/BUDGET PRIMITIF/FINANCES LOCALES/FISCALITE
LOCALE/ENDETTEMENT/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour une stratégie régionale de développement global de l'alternance. Séance du 15-12-2015, contribution n°2015-20

Dans cette contribution, l'alternance est envisagée non pas comme un ensemble de dispositifs mais comme un mode pédagogique à part entière, qui s'appuie sur le paradigme d'un lien renforcé entre formation et situation de travail pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences. Comment améliorer encore ce lien ? Pour quels bénéfices ? Et dans quelles conditions ? Comment lever les freins au déploiement de ces modalités pédagogiques ? L'objectif de la contribution est de définir les moyens et les conditions d'un développement autant qualitatif que quantitatif de l'alternance, et plus globalement de renforcer le lien entre travail et formation à tous les niveaux et dans toutes les filières.

ALTERNANCE/FORMATION PAR ALTERNANCE/FORMATION INITIALE/FORMATION
TOUT AU LONG DE LA VIE/APRENTISSAGE/INGENIERIE DE LA
FORMATION/POLITIQUE REGIONALE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Avis sur le schéma rhônalpin de développement du service public régional de l'orientation tout au long de la vie. Séance du 9-12-2014, avis n°2014-16

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale, le Conseil régional a élaboré un projet de schéma de développement du service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPRO). Le SPRO a notamment pour objectif de mieux coordonner l'action des opérateurs de l'orientation en région. Dans son avis, le CESER souligne les points forts identifiés dans le schéma, mais aussi des points de vigilance dans sa mise en œuvre.

ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE/SERVICE PUBLIC REGIONAL DE
L'ORIENTATION : SPRO/ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS
PROFESSIONNELS/CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE : CEP/REGION
RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Les schémas régionaux des formations sanitaires et sociales 2014-2017. Séance du 08-04-2014, avis n°2014-04

Les schémas régionaux des formations sanitaires et sociales s'inscrivent pour la période 2014-2017 dans un contexte en évolution par rapport aux précédents schémas : besoins sociétaux en mutation, évolutions techniques et réglementaires des emplois, pression croissante sur les sources de financement... Aussi, le CESER insiste-t-il sur plusieurs enjeux essentiels à la mise en œuvre et à la réussite de ces schémas, comme le décloisonnement du secteur sanitaire et du secteur social, la mixité des métiers, la couverture des besoins sur l'ensemble du territoire régional, les conditions de création de nouveaux diplômes, ou encore l'amélioration des conditions de vie des étudiants...

SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES/CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

INNOVATION

La SRI-SI : opportunités et exigences pour le développement de notre région. Séance du 08-04-2014, contribution n°2014-03

La stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI) est un préalable à l'obtention des fonds européens en région. Après avoir rappelé le contexte de mise en place de la SRI-SI, le CESER revient sur les éléments de méthode et de diagnostic, ainsi que sur les objectifs retenus. Dans cette contribution, le CESER insiste surtout sur les risques qu'il a identifiés en vue de la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie et pour lesquels il attire l'attention des acteurs régionaux.

STRATEGIE REGIONALE D'INNOVATION SPECIALISATION INTELLIGENTE (SRI-SI)/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/INDUSTRIE/INNOVATION/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger la contribution](#)

NUMERIQUE

Avis du CESER sur une nouvelle étape en faveur du développement numérique : Rhône-Alpes, la région connectée. Séance du 10-02-2014, avis n°2014-02

Consulté sur le projet de l'exécutif régional, le CESER estime que la Région doit assumer pleinement et conjointement un double rôle d'animation des usages et de mise en cohérence des réseaux. Il approuve globalement la nouvelle stratégie proposée par le Conseil régional tout en appelant un surcroît d'ambition pour réaliser la totalité de la couverture de Rhône-Alpes en très haut débit et favoriser les usages numériques innovants tels que l'ouverture des données publiques, la gestion intelligente du territoire ou toute autre action favorisant la créativité sur les usages de demain.

AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE/TRES HAUT DEBIT NUMERIQUE/FIBRE OPTIQUE/REGION RHONE-ALPES

[Télécharger l'avis](#)

La laïcité dans le monde du travail. Rencontre de la prospective du CESER Rhône-Alpes avec Jacqueline COSTA-LASCOUX, 13-10-2015, Lyon

Invitée à s'exprimer sur la laïcité dans l'univers du travail, Jacqueline Costa-Lascoux, juriste, sociologue et psychanalyste, directrice de recherche honoraire au CNRS, membre de l'Observatoire rhônalpin de la laïcité, propose sa définition de la laïcité et revient également sur certaines idées fausses véhiculées autour de ce concept. Elle s'attache ensuite à décrire comment les principes de laïcité sont appliqués dans le monde professionnel, s'appuyant sur de nombreux exemples. Ses propos sont suivis par une table ronde et des échanges avec la salle.

LAICITE/ENTREPRISE

[*Télécharger les actes*](#)

L'usine du futur. Séance du 07-07-2015, rapport n°2015-11

Pour le CESER, l'usine du futur est un enjeu fondamental pour l'avenir de Rhône-Alpes, au carrefour de nombreuses évolutions, qu'elles soient technologiques, environnementales, sociétales... A partir d'une sélection de 23 variables clefs, le CESER a élaboré 4 scénarios de territoires et 6 scénarios de contexte, dans le but non pas d'apporter des réponses toutes faites, mais plutôt d'interroger l'avenir et d'éclairer les enjeux pour Rhône-Alpes.

INDUSTRIE/INNOVATION/PROSPECTIVE/RHONE-ALPES

[*Télécharger le rapport :*](#)

[*1ère partie : les scénarios*](#)

[*2ème partie : les fiches variables*](#)

[*3ème partie : les micro-scénarios*](#)

[*Télécharger la synthèse*](#)

Un défi pour l'Europe : quel investissement pour les territoires ?

Rencontre de la prospective du CESER Rhône-Alpes avec Bernadette SEGOL et Jean-Marc VITTORI, 10-02-2015, Lyon

La confédération européenne des syndicats (CES) a adopté un plan pour l'investissement, la croissance durable et les emplois de qualité en Europe. Ce plan fait un certain nombre de propositions pour combattre la crise en Europe. Bernadette Segol, secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats, présente le plan et les problématiques qui y sont liées. Jean-Marc Vittori, éditorialiste débat ensuite avec elle des enjeux, des effets escomptés, des modalités de mise en œuvre dans le contexte européen et de l'implication des territoires.

INVESTISSEMENT/PROSPECTIVE

[*Télécharger les actes*](#)

Quelle solidarité internationale demain ? Rencontre de la prospective du CESER Rhône-Alpes avec Jean-Baptiste RICHARDIER, 21-01-2015, Lyon

Jean-Baptiste Richardier, fondateur de Handicap international, revient sur les débuts de l'ONG, il présente son organisation et les étapes de son évolution. Il

termine en détaillant les grands défis de l'organisation parmi lesquelles le maintien de son indépendance politique, financière et opérationnelle, la neutralité et l'impartialité. Le débat avec la salle permet d'aborder également les questions de financement, de bénévolat, et d'universalité des droits de l'homme.

SOLIDARITE INTERNATIONALE/ONG/PROSPECTIVE

[*Télécharger les actes*](#)

Réflexions sur l'usine du futur. Séance du 10-06-2014, contribution n°2014-09

L'usine du futur constitue le 34ème plan de reconquête industrielle formulé par le gouvernement, le seul dont la déclinaison est confiée aux acteurs régionaux. L'usine nouvelle est également une des parties du volet "Filières stratégiques et usine du futur" du prochain Contrat de plan Etat-Région. L'objectif de cette note, qui constitue une première étape du travail du CESER, est de cibler les enjeux et les contours de l'usine du futur, mais surtout d'identifier les conditions pour faciliter l'accompagnement, l'accueil et le développement de l'usine du futur en Rhône-Alpes.

INDUSTRIE/INNOVATION/RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES :
RSE/FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE/PROSPECTIVE/RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Comment imaginer pour Rhône-Alpes les territoires de demain ?
Deuxième rencontre de la prospective du CESER Rhône-Alpes avec Sébastien BERNARD et Romain PASQUIER, 08-04-2014, Lyon

Invité à s'exprimer sur les territoires de Rhône-Alpes demain, le premier intervenant, Sébastien Bernard, président de l'université Pierre Mendès France de Grenoble et doyen de la faculté de droit, propose une présentation et une mise en perspective des apports juridiques de la loi du 27-01-2014 "de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles". Le second intervenant, Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS à l'université de Rennes, s'intéresse tout d'abord aux enjeux de la gouvernance territoriale contemporaine, puis détermine les différents paramètres de changement de l'action publique, et termine en proposant des scénarios d'évolution.

DECENTRALISATION/GOUVERNANCE/ACTION PUBLIQUE/PROSPECTIVE

[*Télécharger les actes*](#)

Vivre ensemble demain. Première rencontre de la Prospective du CESER Rhône-Alpes avec Bernard DEVERT, 14-01-2014, Lyon

Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme, intervient sur la notion du "Vivre ensemble", qu'il rattache à celles d'humanisme, de solidarité, de ce qu'il nomme le "Prendre soin", de reconnaissance, d'équité et de justice.

HABITAT/SOLIDARITE

[*Télécharger les actes*](#)

Montagne 2040 : nouveaux temps, nouveaux défis. Séance du 13-12-2013, avis n°2013-29

Sollicité par le Conseil régional pour apporter son avis sur le rapport "Montagne 2040 : nouveaux temps, nouveaux défis", le CESER situe cette saisine dans la continuité des travaux de prospective déjà menés sur sollicitation du président du Conseil régional. Le CESER note d'ailleurs que de nombreux enjeux pointés par l'assemblée consultative ont été repris dans les orientations du Conseil régional. Il insiste toutefois pour que le lien étroit entre montagne et espace urbain soit davantage présent dans la gouvernance et les propositions sur les enjeux de la montagne portées par le Conseil régional.

MONTAGNE 2040/MONTAGNE/AMENAGEMENT DURABLE DU
TERRITOIRE/AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE/DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE/TOURISME/PROSPECTIVE/RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

SOCIAL

Les nouvelles formes de l'habitat en Rhône-Alpes : pour une vision anticipatrice. Séance du 13-10-2015, contribution n°2015-13

S'intéressant aux conditions du mieux vivre en Rhône-Alpes et plus particulièrement aux critères liés à la famille, le CESER fait tout d'abord une rapide présentation des mutations sociétales à l'oeuvre. Il poursuit ensuite en faisant des propositions pour favoriser les solidarités, permettre une meilleure articulation des temps de vie, soutenir les services de proximité, s'engager vers de nouvelles pratiques de consommation, développer une participation citoyenne active et permettre de vivre dans un environnement sain.

HABITAT/HABITAT PARTICIPATIF/HABITAT
INTERGENERATIONNEL/HABITANT/INCLUSION/MIXITE SOCIALE/INNOVATION
SOCIALE/LOCATAIRE/PROPRIETAIRE/GOUVERNANCE/ACCESSIBILITE/MOBILITE/SER
VICES DE PROXIMITE/SANTE ENVIRONNEMENTALE/ECORESPONSABILITE/RHONE-
ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Schéma d'accessibilité des transports publics régionaux de voyageurs et agenda d'accessibilité programmée des lycées publics. Séance du 13-10-2015, avis n°2015-15

En réponse à une saisine de l'Exécutif régional, le CESER formule un avis sur l'agenda d'accessibilité programmée des lycées publics et sur le schéma directeur d'accessibilité des transports publics régionaux de voyageurs. Il encourage la priorisation proposée pour les lycées en retenant des objectifs de pragmatisme et d'efficacité. Il souhaite que la mise en œuvre du schéma directeur pour les transports publics « colle » bien à la demande réelle des usagers et que l'Etat ajuste son effort financier au niveau de ses exigences.

LYCEE PUBLIC/TRANSPORT PUBLIC/TER/POLITIQUE DES TRANSPORTS/ACCESSIBILITE
AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger l'avis*](#)

Recommandations pour négocier la convention TER Rhône-Alpes 2016-2021. Séance du 18-06-2015, contribution n°2015-09

Le CESER apporte des éléments complémentaires à la contribution qu'il avait présentée en janvier pour négocier la future convention TER. Il propose de sortir du modèle économique de la convention actuelle, lequel n'est plus soutenable en termes d'efficacité et d'adaptation aux pratiques de mobilité. Il recommande une refondation de l'organisation du TER par un engagement conjoint de l'Etat, de la Région et de la SNCF.

TRANSPORT FERROVIAIRE/TER/CONVENTION/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Éléments de réflexion du CESER préalables à la négociation d'une nouvelle convention Région / SNCF pour l'exploitation des TER. Séance du 21-01-2015, contribution n°2015-02

2015 sera l'année de la négociation d'une nouvelle convention d'exploitation des TER en Rhône-Alpes. Après un bilan de la convention précédente, le CESER propose différentes pistes de progrès susceptibles de répondre aux attentes des usagers et soutenables pour le contribuable, tout en donnant à la Région les moyens de piloter efficacement l'activité. A l'amont de la définition du cahier des charges devant accompagner la négociation, le CESER souhaite ainsi faire part de ses premières pistes de recommandations.

TRANSPORT FERROVIAIRE/TER/CONVENTION/REGION RHONE-ALPES

[*Télécharger la contribution*](#)

Contribution du CESER pour la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon (choix d'un scénario). Séance du 18-11-2014, contribution n°2014-14

Le CESER s'exprime sur le choix d'un scénario pour la section Paris/Ouest de Nevers du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon (POCL). Ayant opté en décembre 2011 (dans le cadre du débat public) pour le scénario médian, le CESER voit son choix conforté par les nouveaux éléments d'étude apportés par le maître d'ouvrage RFF.

TRANSPORT FERROVIAIRE/LIAISON A GRANDE VITESSE : LGV/POCL/FRET/
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

[*Télécharger la contribution*](#)

Contribution du CESER à la consultation sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise partie Sud. Séance du 18-11-2014, contribution n°2014-13

Dans le cadre de la consultation ouverte par l'Etat, le CESER se prononce sur les choix d'un tracé à l'intérieur du fuseau décidé en 2003 entre Grenay et le Rhône et sur le choix d'un fuseau pour traverser le Rhône. Pour le CESER il importe d'engager sans retard le contournement complet de l'agglomération lyonnaise.

TRANSPORT FERROVIAIRE/CONTOURNEMENT FERROVIAIRE/FRET/AGGLOMERATION LYONNAISE

[*Télécharger la contribution*](#)